



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le **4 juin à 20h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Patrick CANCOUËT, Maire**

Présents :

M. Patrick CANCOUËT - M. Marc CLOUET - Mme Ghislaine CHAUVEAU - Mme Jennifer NUNES - M. Ferdinando CITO - M. Denis GIRARD - Mme Amalia CAPITAINE - M. Ludovic LEFFET - Mme Annie MUGNIER - M. Sylvain HARLE - M. Alexandre MORENO - M. Lucien KLIPFEL - M. Philippe HERCYK - Mme Carmela DEGLIAME - Mme Laura COUDRIER - M. Paul MOUSSARD - M. François JEFFROY - Mme Bouchra DERKAOUI - Mme Régine BULTEL - M. Lucien CORINTHE - M. Guy BOISSEAU - M. Jean SZEWCZYK

Absents :

Mme Monique CATELIN-PENAUD - Mme Fatma YORAT - M. Philippe GEFFROTIN - Mme Marie Isabelle VENTURA - Mme Déborah RUYAULT - M. Michaël CAVALIERI - M. Denis JOLY

Pouvoirs :

Mme Monique CATELIN-PENAUD à pouvoir M. Ferdinando CITO
Mme Marie Isabelle VENTURA à pouvoir M. Marc CLOUET
M. Philippe GEFFROTIN à pouvoir M. Philippe HERCYK
M. Michaël CAVALIERI à pouvoir Mme Ghislaine CHAUVEAU

Nombre de Conseillers en exercice	29
Nombre de Conseillers Présents	22
Nombre de Conseillers Votants	26
Date de convocation	27/05/2025
Date d'affichage	27/05/2025

Objet : Modification du tableau des effectifs afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade 2025

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la Fonction Publique,

VU le tableau des effectifs,

VU le budget,

VU l'avis de la commission des finances en date du lundi 2 juin 2025,

CONSIDERANT la nécessité de créer des emplois au tableau des effectifs communal afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2025,

CONSIDERANT que conformément à l'article L.313-1 du code général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

CONSIDERANT qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Le Maire propose à l'assemblée, de créer 5 emplois permanents à temps complet correspondant aux grades d'avancements, à compter du 1^{er} octobre 2025, comme suit :

- **un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe** afin d'exercer les fonctions de responsable des relations internes au sein du service Communication, comprenant plus particulièrement les missions suivantes : *Définition et mise en place de la communication interne en lien avec les différents services / Conception et suivi des outils et supports de communication*

(journal municipal, site internet, intranet du personnel, panneaux lumineux, signalétique de la ville...) / Création d'affiches, de flyers et de reportage photos et vidéos lors des événements / Participation et accompagnement au changement...

- **un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe** afin d'exercer les fonctions d'agent polyvalent en charge de l'État Civil & des Affaires Générales, comprenant les missions suivantes : Assurer l'accueil, l'information et l'orientation du public / Traitement et instruction des dossiers d'État Civil (mariage, parrainage civil et noce, décès, reconnaissances, livrets de famille, tenue des registres...) et des Affaires Générales (Cartes Nationales d'Identité, passeports, recensements militaires...) / Participation au recensement de la population / Participation aux élections...
- **un emploi d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe** afin d'exercer les fonctions de Directeur/Directrice du Pôle Action Éducative, en charge des services Scolaire, Enfance, Jeunesse, Petite Enfance et du Guichet Unique, comprenant plus particulièrement les missions suivantes : Conception, mise en œuvre et pilotage de la politique et stratégie éducative / Management et gestion des équipes / Gestion administrative et budgétaire des services du Pôle / Supervision de l'ensemble des structures scolaires, périscolaires et petite enfance / Gestion des relations avec les partenaires institutionnels et stratégiques / Contrôle de l'application des règles d'hygiène et de sécurité...
- **un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe** afin d'exercer les fonctions d'agent technique polyvalent, comprenant plus particulièrement les missions suivantes : Réalisation de travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments et locaux communaux / Assurer l'entretien des équipements, du matériel et des véhicules / Gardiennage du stade Serge Cukier / Participation à la logistique des manifestations / Exécution de travaux d'entretien courant et d'opérations de sécurisation de la voirie...
- **un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe** afin d'exercer les fonctions d'agent d'entretien polyvalent, comprenant plus particulièrement les missions suivantes : Nettoyage des locaux et bâtiments communaux / Dépoussiérage et lavage des sols, sanitaires et mobilier / Gestion des stocks de produits et matériels / Tri et évacuation des déchets courants / Contrôle de l'état de propreté des locaux / Mise en place des couverts et des entrées, et participation au service des repas de la restauration scolaire...

Les grades d'origines des agents en question feront l'objet d'une suppression lors d'un prochain Conseil Municipal lorsque les agents seront nommés sur les grades d'avancements.

Le tableau des effectifs sera modifié pour prendre en compte les mouvements de personnel intervenus depuis le Conseil Municipal du 6 mars 2025.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et vote à l'unanimité, **DECIDE**

Article 1 : D'ADOPTER les propositions de Monsieur le Maire, ci-dessus exposées.

Article 2 : DE MODIFIER le tableau des effectifs en ce sens (joint à la présente délibération).

Article 3 : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville.

Publiée - Notifiée le 11/06/2025
Certifiée exécutoire par le Maire
le 11/06/2025

Patrick CANCOUËT



Le Secrétaire de séance
M. Paul MOUSSARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
095-219502887-20250604-25-06-18-DE
Date de télétransmission : 11/06/2025
Date de réception préfecture : 11/06/2025

TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA MAIRIE DE GROSLAY AU 04/06/2025	Poste(s) autorisé(s)	Poste(s) pourvu(s) fonctionnaire (s)	Poste(s) pourvu(s) contractuel (s)	Poste(s) Vacant(s)
FILIÈRE ADMINISTRATIVE				
Directeur Général des Services	1	1	0	0
Attaché Principal	1	1	0	0
Attaché	1	1	0	0
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	1	0	0
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	1	0	0
Rédacteur	4	4	0	0
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	6	3	1	2
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	5	4	1	0
Adjoint administratif	7	6	0	1
FILIÈRE CULTURELLE				
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	1	0	0	1
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	1	0	0	1
Adjoint du patrimoine	1	1	0	0
FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE				
Puéricultrice	1	0	0	1
ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	1	1	0	0
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	8	2	4	2
FILIÈRE TECHNIQUE				
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	0	1	0
Agent de maîtrise	4	3	0	1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	0	0	1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	10	8	0	2
Adjoint technique	46	32	9	5
Adjoint technique TNC	2	0	1	1
FILIÈRE ANIMATION				
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	1	0	0	1
Animateur	1	0	0	1
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1	0	0	1
Adjoint d'animation	20	16	3	1
Adjoint d'animation TNC (25h/semaine)	3	0	2	1
CONTRACTUELS / NON-TITULAIRES				
Parcours Emploi Compétences PEC	1	0	0	1
Totaux	131	85	22	24